

Mise en place de prêts de gobelets réutilisables

Communauté de Communes Cœur du Var



Quartier Précoumin

Route de Toulon

83340 Le Luc

[Voir le site internet](#)

Aude Laroche

alaroche@coeurduvar.com

[Consulter la fiche sur OPTIGEDE](#)

Auteur :

CONTEXTE



Pour répondre aux obligations de la loi de transition énergétique d'août 2015 et dans le cadre de l'appel à projet zéro déchet et en vue de la mise en place d'actions d'économie circulaire, le pôle Préservation de l'Environnement de la Communauté de Communes Cœur du Var a lancé le prêt de gobelets réutilisables.

La réduction de la production de déchets plastique par une méthode d'évitement est donc impulsée et a permis la mise en place de manifestations éco responsables.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

Plusieurs objectifs sont visés tels que:

- la réduction de production de déchets
- la sensibilisation des administrés à l'évitement des déchets
- le respect de l'Environnement lors de manifestations grand public.
- la possibilité de rendre les manifestations éco responsables

Résultats quantitatifs

Plus de 4000 gobelets ont été prêtés sur différents événements.

Le siège communautaire, les établissements scolaires, différentes associations du territoire ont emprunté ces gobelets et optés pour cette initiative responsable, durable et respectueuse de l'Environnement.

Face à un tel succès et engouement, une autre commande pour l'acquisition de gobelets a été lancée.

Résultats qualitatifs

La facilité des modalités de prêt par la signature d'une simple convention et d'un chèque de caution laisse entrevoir le succès d'une telle initiative.

MISE EN OEUVRE

Description de l'action

Les organisateurs de manifestations sur le territoire doivent souvent faire face à la problématique des déchets - souvent à usage unique) et du respect des lieux.

Dans le but de rendre leur manifestations responsables et exemplaires, le prêt de gobelets réutilisables était opportun et en adéquation avec la loi visant à interdire la vaisselle jetable.

Le Pôle Préservation de l'Environnement a donc rendu possible cette volonté en mettant en place le prêt "d'éco cup" via une simple convention de mise à disposition de matériel. Cette dernière étant accessible par voie dématérialisée et disponibles sur les réseaux sociaux de la collectivité.

Un chèque de caution est demandé à la hauteur de 1 euro par éco cup.

Planning

Achat de gobelets et tasses à café réutilisables	juin 2016
élaboration d'une convention de mise à disposition	juillet 2016
mise à disposition du matériel après signature de la convention et d'un dépôt de caution	août 2016
Mise en place d'une consigne sur le lieu de la manifestation	août 2016
Retour des gobelets lavés et séchés, restitution de la caution	août 2016

Moyens humains

- une chargée de mission zéro déchet

Moyens financiers

1700 euros (acquisition gobelets et personnalisation)

Moyens techniques

3500 gobelets

3000 tasses à café

Partenaires mobilisés

- ADEME
- les associations locales
- les Municipalités
- Région Sud

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

La réussite de cette action se voit à travers la commande de nouveaux gobelets pour faire face aux demandes croissantes des organisateurs de manifestations.

Les établissements scolaires du territoire ont été aussi demandeurs.

Recommandations éventuelles

il est nécessaire d'être rigoureux sur l'état des stocks pour satisfaire toutes demandes.

Mots clés

IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT | PREVENTION DES DECHETS | CENTRE DE TRI | ADMINISTRATION PUBLIQUE | EMBALLAGE CONSIGNE | CONSOMMATION DURABLE | MANIFESTATION ECORESPONSABLE | PLASTIQUE

Dernière actualisation

Mars 2022

Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr

sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

Alice ANNIBAL JAMBET

alice.annibaljambet@ademe.fr

Direction régionale Provence-
Alpes-Côte d'Azur